









Figure 95 : Superposition des points de photomontage de l'aire éloignée sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)


À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'œil


 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 135 m

Réalisation : Windpro 3.4

-  Point de photomontage

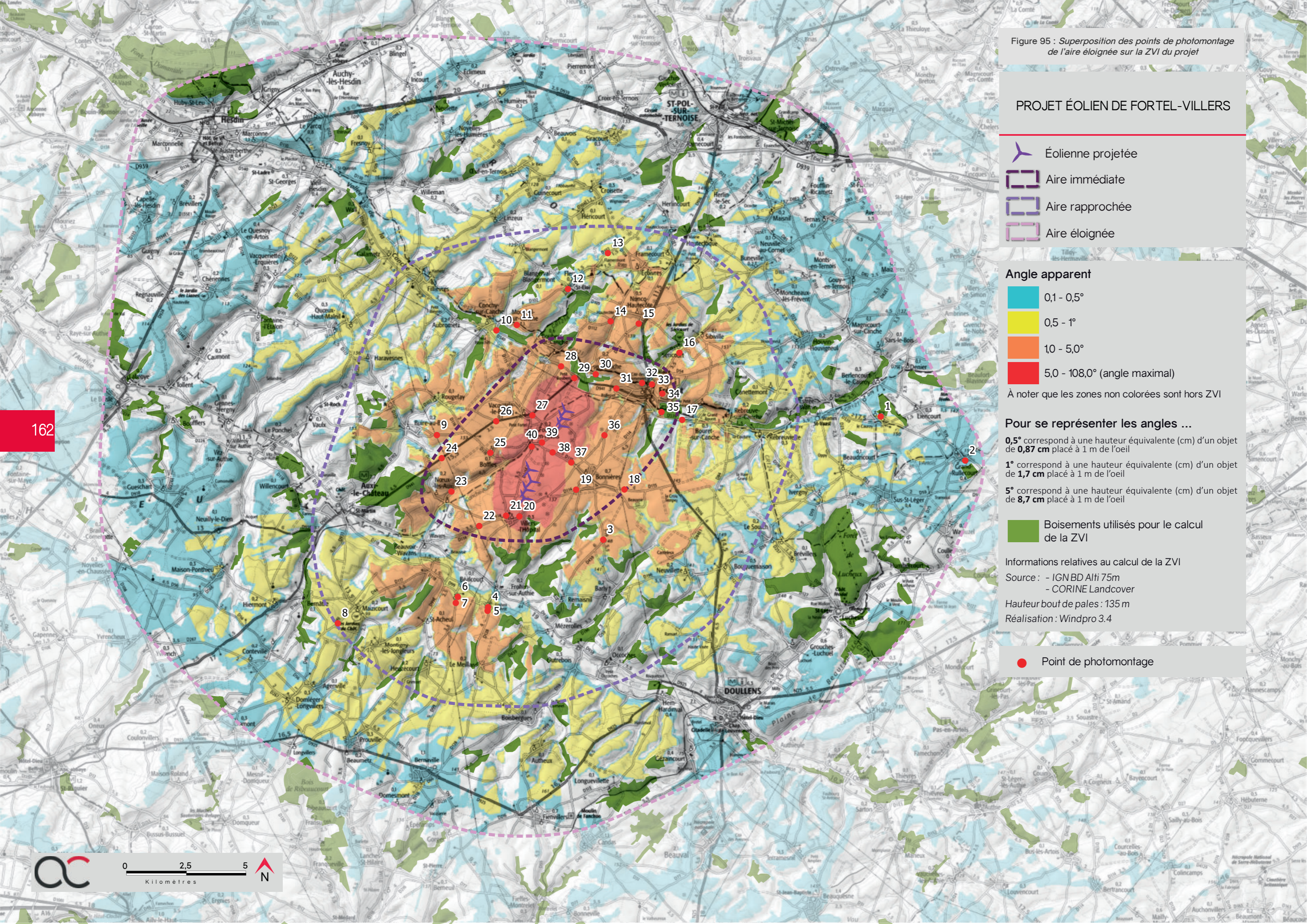



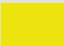




Figure 96 : Superposition des points de photomontage de l'aire immédiate sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS


-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 135m
 Réalisation : Windpro 3.4

-  Point de photomontage

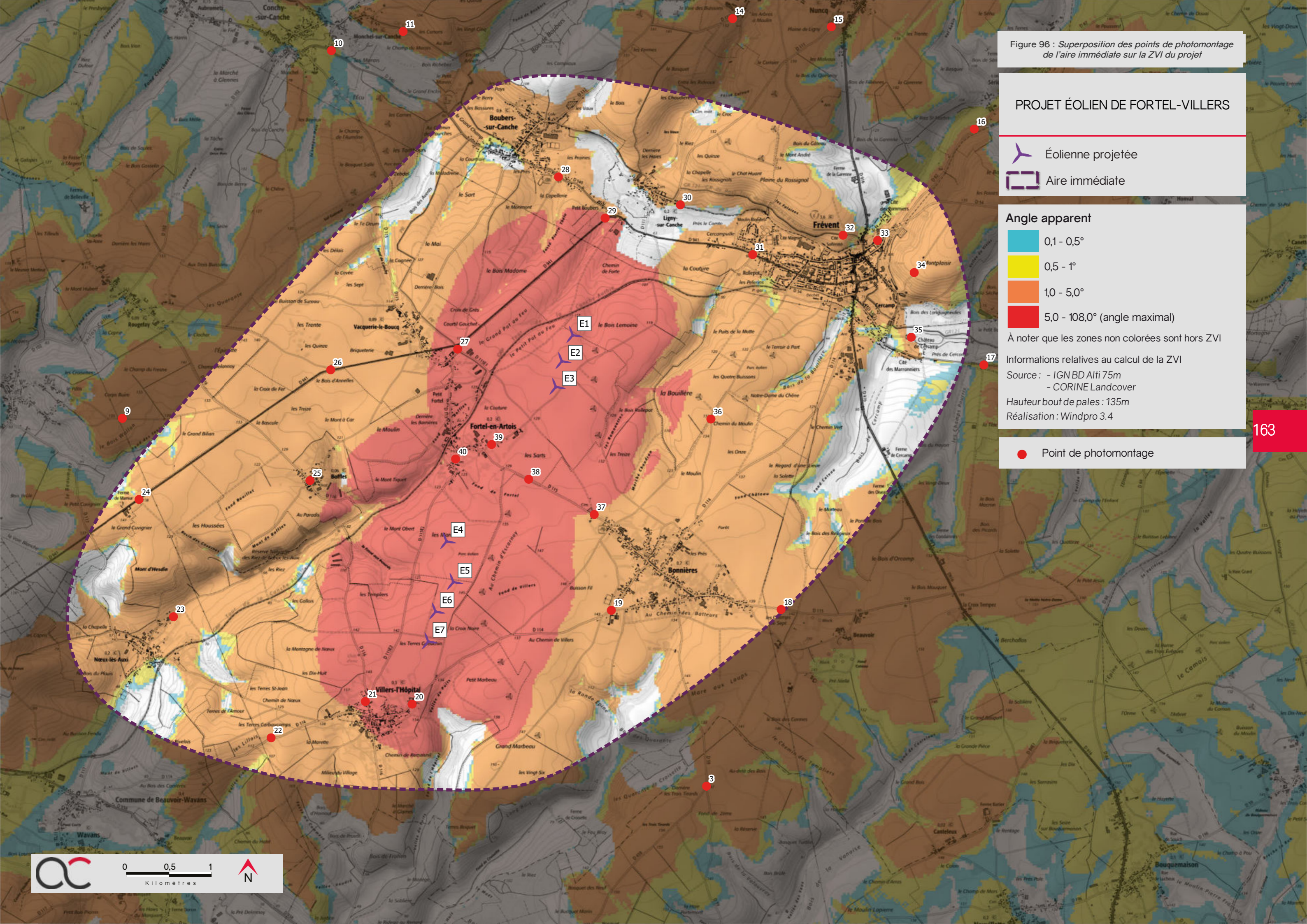


Figure 97 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire éloignée

PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

- Site d'étude (SE)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (Uniquement construit ou accordé)
- Perception des unités paysagères
- Perception depuis les axes de communication
- Perception des vallées
- Visibilité depuis un Monument Historique
- Visibilité depuis un site protégé
- Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

- Point de photomontage

Photomontage comparatif n° A : Perception depuis la sortie est de Noeux-lès-Auxi

Point de vue n°23 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont ouvertes mais relativement courtes, limitées en profondeur par les boisements. Le groupe sud des éoliennes du projet est visible en arrière-plan de cette trame arborée.

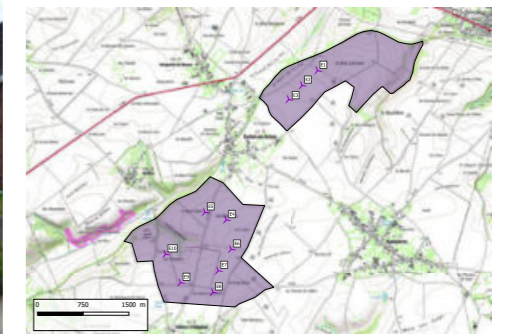
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- les effets cumulés avec les parcs éoliens de Longue-Rive, Bonnières II
- la perception depuis les franges est de Noeux-lès-Auxi

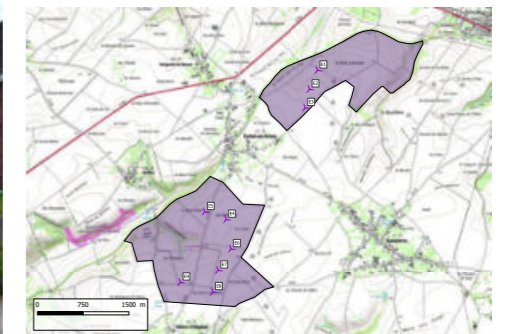
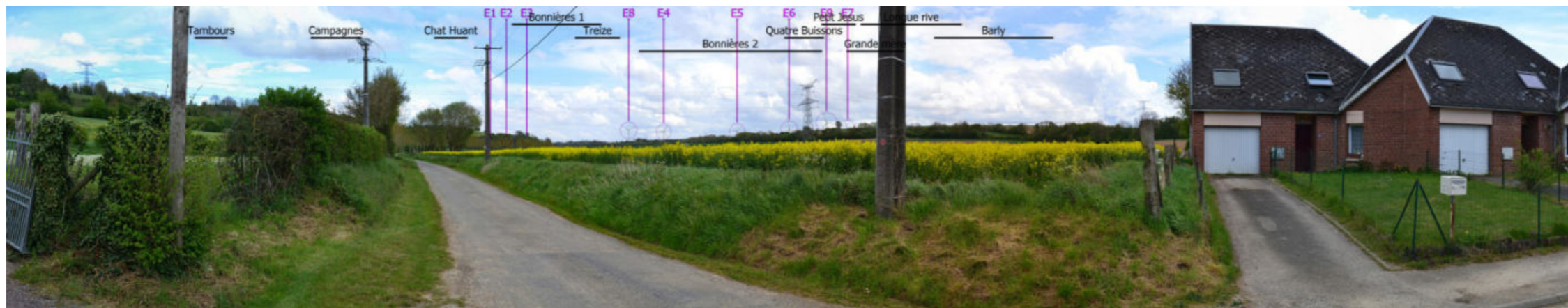
Dans les trois variantes, le projet de Fortel-Villers est visible en arrière-plan des boisements. La hauteur apparente des éoliennes est hétérogène pour les variantes 1 et 2, du fait des différents plans d'implantation, et constante pour la variante 3. En revanche, l'emprise horizontale est similaire pour les trois variantes (bien qu'en réalité légèrement supérieure pour les variantes 1 et 2). Les interdistances sont plus régulières pour la variante 1 et l'implantation à front unique est plus lisible que celles des variantes 1 et 2. Le nombre d'éoliennes de la variante 3 est par ailleurs inférieur à celui des deux autres variantes ce qui diminue le nombre de points d'appels visuels.

Ainsi, la variante n°3 est la plus favorable depuis ce point de vue.

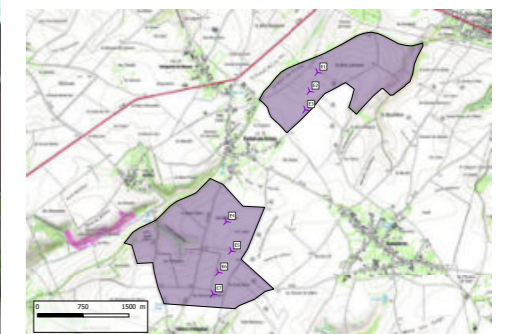
Variante 1



Variante 2

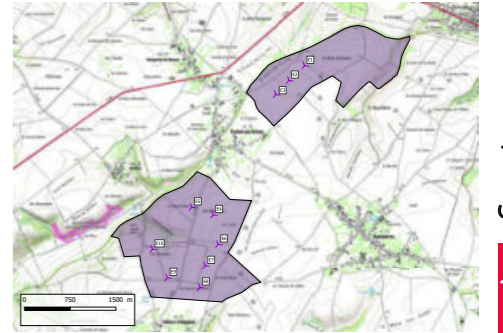


Variante 3

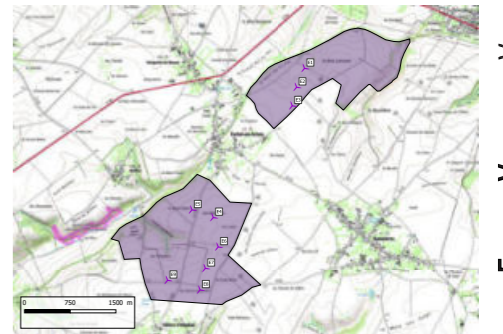


Vues photoréalistes avec esquisse

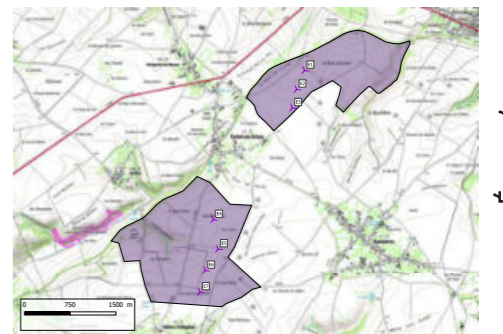
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vues photoréalistes

Photomontage comparatif n° B : Perception depuis la RD 941 à l'ouest de Fortel

Point de vue n°26 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole sur lequel s'implante le bourg de Fortel-en-Artois.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

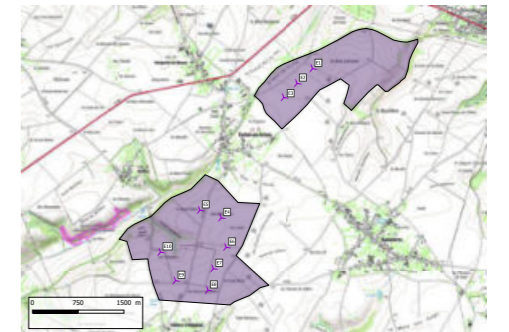
- les effets cumulés avec les parcs éoliens de Longue Rive, Bonnières I et II, Treize et Barly
- la perception depuis la route départementale 941

Dans les trois variantes, les éoliennes sont visibles dans leur ensemble. L'emprise sur l'horizon diminue graduellement de la variante 1 à 3, en cohérence avec le nombre d'éoliennes qui augmente également.

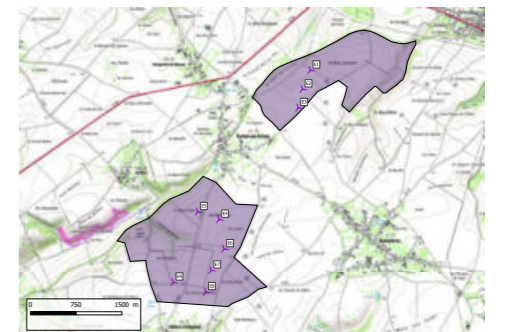
La variante 3 est la plus lisible car elle présente une géométrie plus simple. Les interdistances ne sont pas homogènes mais l'alignement est perceptible. Dans le cas des variantes 1 et 2, la géométrie en bouquet du groupe sud crée des chevauchements et des variations dans les hauteurs apparentes entre les éoliennes des différents plans.

La variante n°3 présente une implantation plus favorable que les variantes 1 et 2 depuis ce point de vue en terme d'emprise horizontale et de lisibilité.

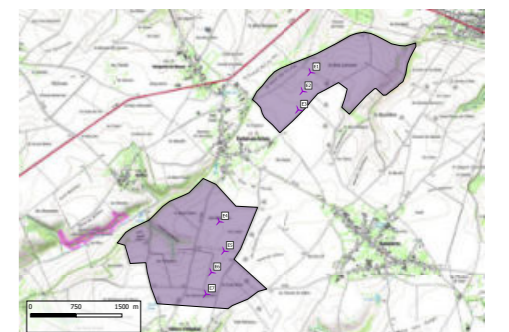
Variante 1



Variante 2

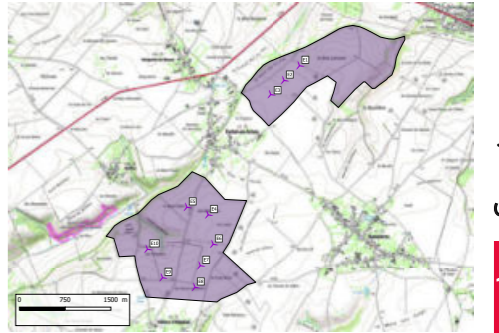


Variante 3

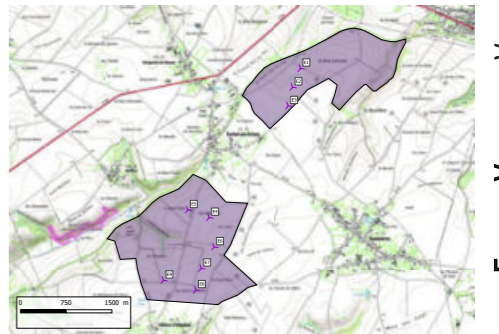


Vues photoréalistes avec esquisse

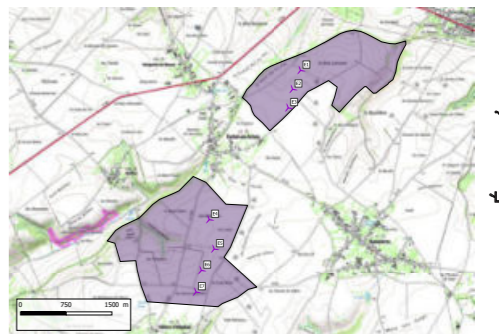
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vues photoréalistes

Photomontage comparatif n° C : Perception depuis les hauteurs de Montplaisir

Point de vue n°34 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point de vue panoramique, le paysage se dévoile librement sur la vallée de la Canche qui s'étend en contre bas. Depuis ce point, plusieurs parcs éoliens sont visibles, notamment sur les plateaux de part et d'autre de la vallée.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

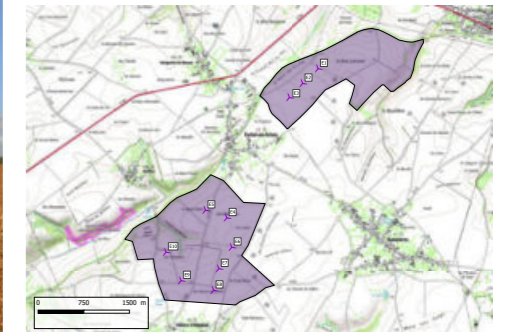
- la perception depuis un secteur panoramique
- la perception de la structure paysagère de la vallée de la Canche
- les effets cumulés avec les parcs éoliens de Longue Rive, Bonnières I et II, Treize et Chat Huant
- la covisibilité avec le bourg de Frévent

Dans les trois variantes, l'emprise horizontale du projet est similaire et les éoliennes projetées créent des chevauchements visuels avec les éoliennes des parcs existants. Pour les variantes 1 et 2, le nombre plus important d'éoliennes et leur localisation induit des chevauchements supplémentaires.

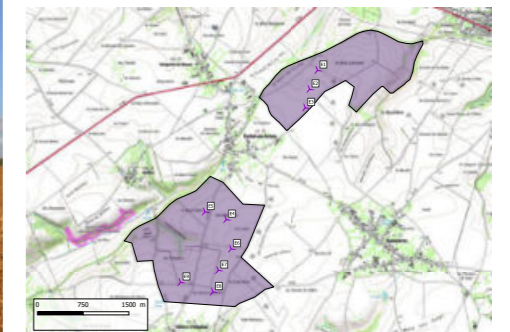
Un effet de densification est généré par les trois implantations. Toutefois, la réduction du nombre d'éoliennes dans la variante 3 tend à limiter cet effet.

Ainsi, la variante n°3 est la plus favorable depuis ce point de vue.

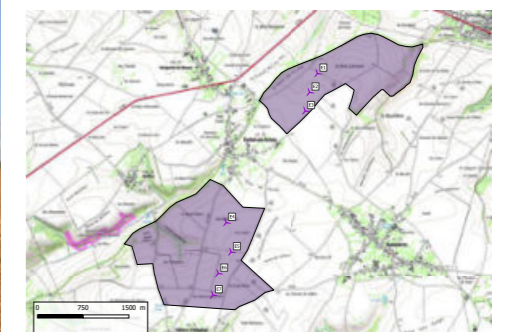
Variante 1



Variante 2

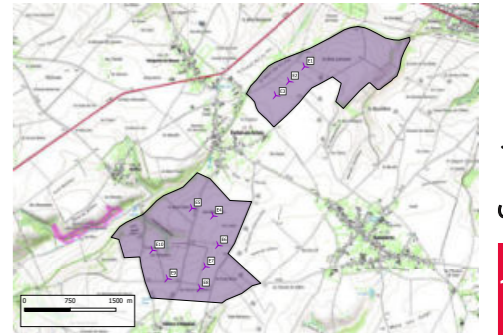


Variante 3

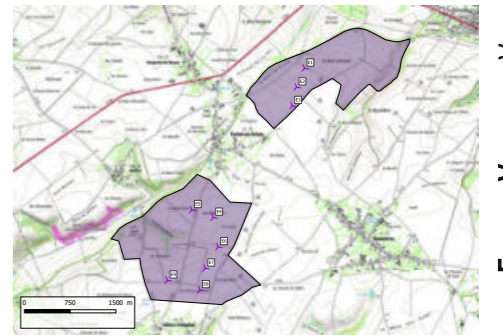


Vues photoréalistes avec esquisse

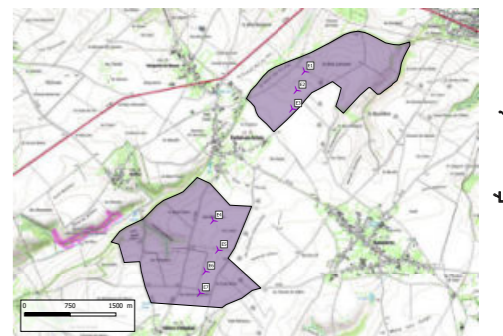
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vues photoréalistes

Photomontage comparatif n° D : Perception depuis la RD 115 en arrivant par le sud-est sur Fortel-en-Artois

Point de vue n°38 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont ouvertes en direction de la partie nord du projet.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

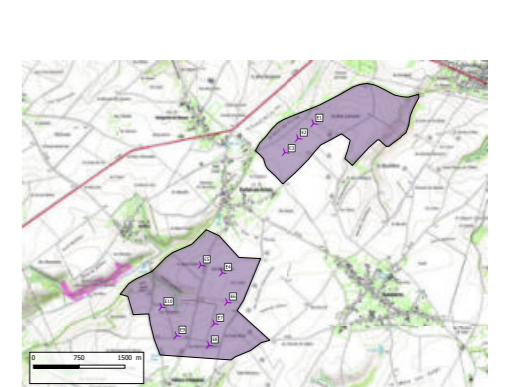
- les effets cumulés avec les parcs éoliens de Bonnières I, Treize et Chat Huant
- la perception depuis la RD 115
- la covisibilité avec le bourg de Fortel

La hauteur apparente des éoliennes est similaire pour les trois variantes, en cohérence avec celle des éoliennes en exploitation. Dans les variantes 2 et 3, les trois éoliennes se chevauchent visuellement. L'emprise sur l'horizon est ainsi réduite et la variation de hauteur apparente, entre l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, traduit visuellement l'alignement.

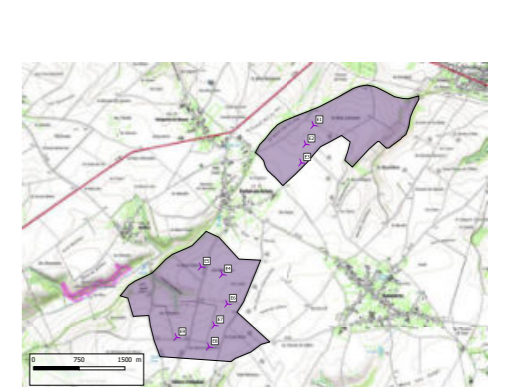
La différence d'orientation de l'alignement pour la variante 1 augmente l'emprise horizontale du projet depuis ce point. Toutefois, l'implantation est régulière et lisible et l'absence de chevauchements visuels réduit l'effet de point d'appel visuel présent dans les variantes 1 et 2.

La variante 1 présente une implantation lisible et régulière mais, au vu du contexte éolien en place, l'emprise visuelle réduite des variantes 2 et 3 est préférable.

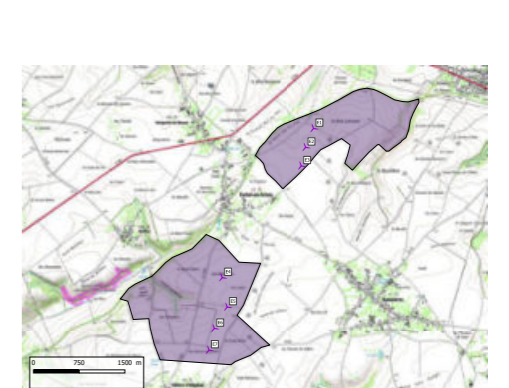
Variante 1



Variante 2

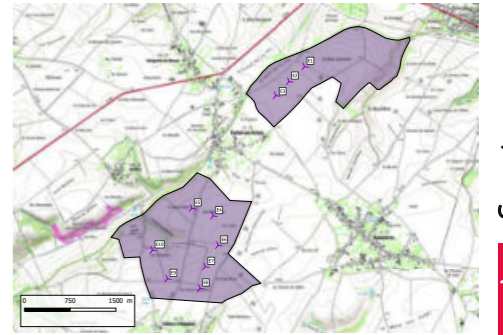


Variante 3

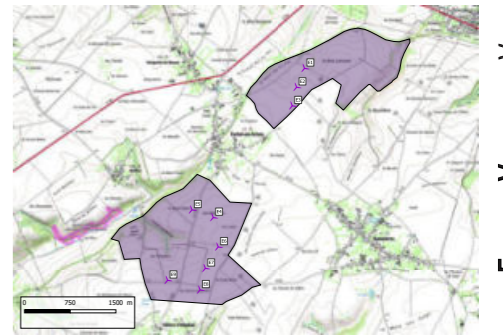


Vues photoréalistes avec esquisse

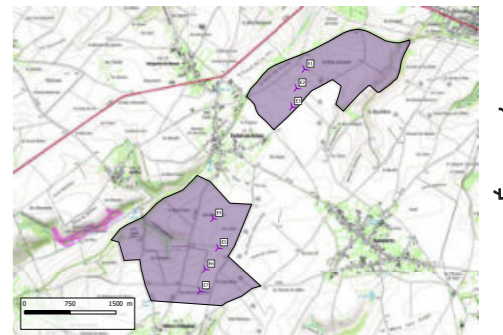
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vues photoréalistes

Photomontage comparatif n° E : Perception depuis la RD 115 à l'ouest de Fortel-en-Artois

Point de vue n°38b dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont ouvertes en direction du projet. Le groupe sud du projet s'intègre à proximité des parcs éoliens existants de Longue Rive et Bonnières II.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- les effets cumulés avec les parcs éoliens de Longue Rive et Bonnières II
- la perception depuis la RD 115
- la covisibilité avec le bourg de Fortel

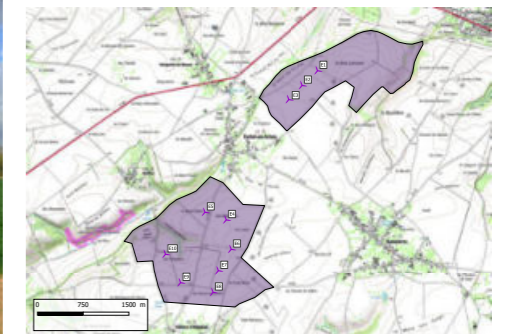
Dans les trois variantes, le parc est pleinement visible et s'inscrit dans le prolongement des parcs existants.

Des chevauchements sont identifiables avec l'éolienne la plus prégnante du parc de Bonnières II, et entre deux éoliennes du projet pour les trois variantes.

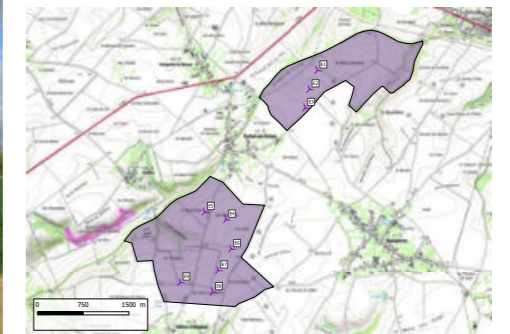
L'emprise sur l'horizon est supérieure pour les variantes 1 et 2 compte tenu du nombre d'éoliennes plus élevé. Cela induit de surcroît un effet de densification plus important, ainsi qu'une variabilité de la hauteur apparente.

Ainsi, la variante n°3 est plus favorable depuis ce point de vue.

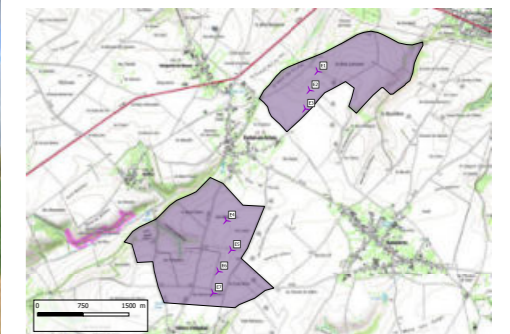
Variante 1



Variante 2

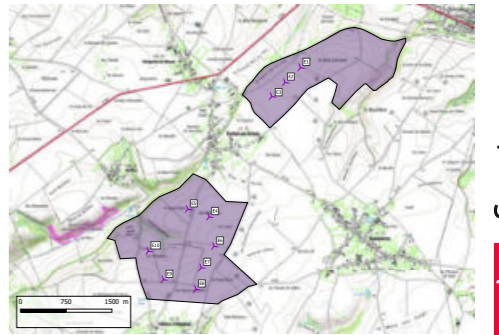


Variante 3

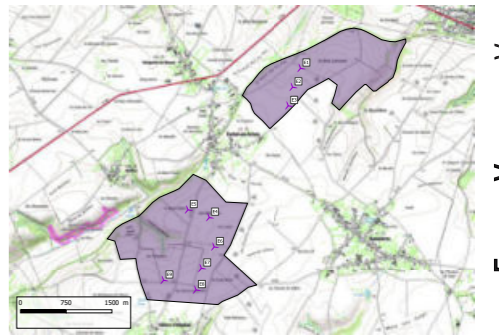


Vues photoréalistes avec esquisse

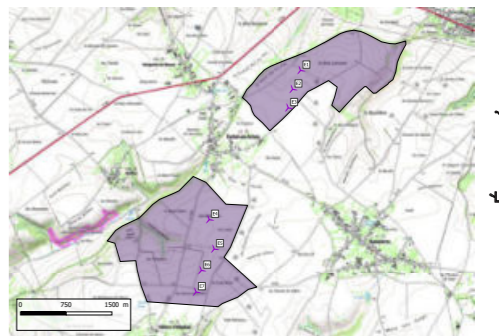
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vues photoréalistes

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	10	9	7
Géométrie entre éoliennes	Une ligne de 3 éoliennes au nord ; un bouquet de 7 éoliennes au sud	Une ligne de 3 éoliennes au nord ; un bouquet de 6 éoliennes au sud	Une ligne de 3 éoliennes au nord ; un alignement de 4 éoliennes au sud
Gabarit	Rotor de 103m - 135m de hauteur totale	Rotor de 103m - 135m de hauteur totale	Rotor de 103m - 135m de hauteur totale
Distance minimale à une habitation	~ 658 m (E3), franges nord de Fortel-en-Artois	~ 644 m (E3), franges est de Fortel-en-Artois	~ 644 m (E3), franges est de Fortel-en-Artois
Bilan	Cette variante de 10 éoliennes suit la logique de l'implantation de la variante 2. Le profil est similaire avec une éolienne supplémentaire qui n'affecte pas l'emprise horizontale. La densité du bouquet d'éoliennes est plus importante que la variante 3, à l'image de la variante 2.	Cette variante présente un nombre de 9 éoliennes soit deux de plus que la variante 3, réparties dans le bouquet sud. La densité de la partie sud est plus importante et génère des chevauchements supplémentaires, ainsi qu'une emprise sur l'horizon plus importante.	Cette variante présente un nombre plus réduit d'éoliennes et une implantation sur front unique. Cela favorise sa lisibilité par rapport aux variantes 1 et 2. Cette variante dispose en outre de l'emprise sur l'horizon la plus faible.

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette analyse a montré que la variante 3 est la variante de moindre impact en terme paysager. Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.

IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les légères ondulations du relief ainsi que les boisements présents au sud-est réduisent l'aire de visibilité théorique, notamment dans l'aire d'étude éloignée mais également au sein de l'aire rapprochée.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

Cette carte ne tient pas non plus compte de la diminution de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, leur prégnance est infime.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 135 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la zone d'influence visuelle (sur cette carte et les suivantes).

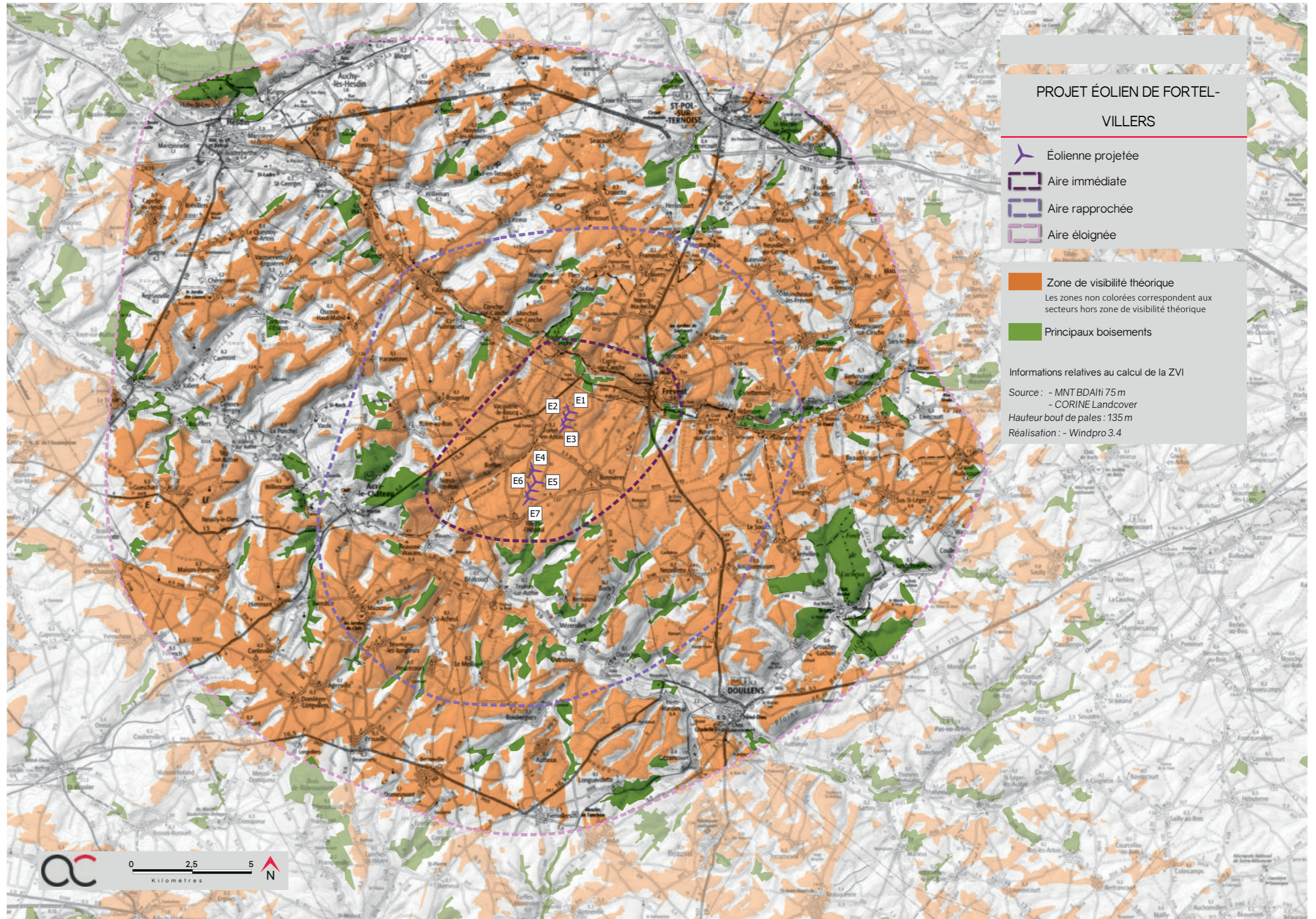


Figure 90 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer

une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

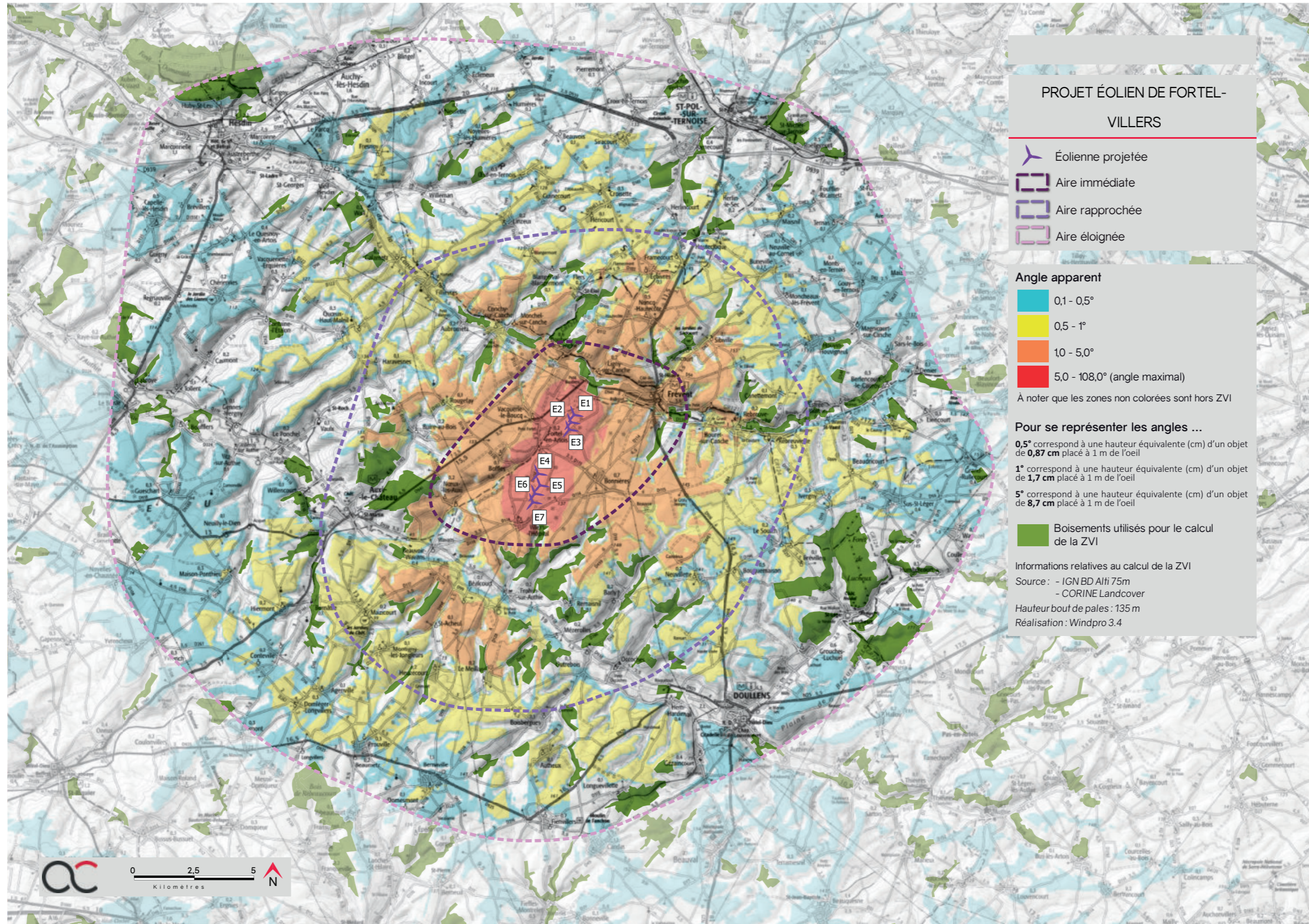


Figure 91 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien

B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet éolien de Fortel-Villers.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques,
- > Effet cumulé¹ avec un autre parc éolien²,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé.

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

La réalisation de la carte de visibilité théorique du projet éolien a permis de réduire la surface potentiellement impactée (par rapport à la carte de visibilité théorique du site d'étude - voir Etat Initial) et d'ajuster le placement des points de photomontages. Ces derniers ont été prioritairement choisis dans les secteurs de visibilité théorique et en corrélation avec les sensibilités identifiées dans l'état initial, afin d'évaluer l'impact réel du projet éolien de Fortel-Villers.

Les cartes suivantes permettent de visualiser l'emplacement des points de photomontages.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité ou de niveau très faible, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. À l'inverse, des sensibilités identifiées comme fortes au stade de l'état initial peuvent faire l'objet de plusieurs photomontages.

1 Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit janvier 2021.

2 L'abréviation P.E. sera utilisée dans la suite de ce rapport pour désigner un parc ou projet éolien

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Depuis les abords du château de Cauroy					Château de Cauroy (MH15)
2	Depuis le domaine du château de Grand-Rullecourt					Château (MH 16)

Figure 92 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage de l'aire d'étude éloignée

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
3	Depuis la RD 59 entre Bonnières et Barly		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize	RD 59		
4	Depuis les abords de l'église de Frohen-sur-Authie					Église de Frohen sur Authie (MH 7)
5	Depuis la RD 128 sur le versant sud de la vallée de l'Authie					Covisibilité avec l'église (MH 7)
6	Depuis les abords de l'église de Béalcourt		PE de Barly			Eglise de l'assomption (MH 8)
7	Depuis la RD 99 sur le plateau au sud de la vallée de l'Authie		PE de Barly / Longue Rive			Covisibilité avec l'église de l'assomption (MH 8)
8	Depuis la RD 46 à l'ouest du bourg de Maizicourt		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive		Covisibilité avec le bourg de Maizicourt	
9	Depuis la route communale à l'est de Buire-au-bois		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive			
10	Depuis la RD 340 au sud du bourg de Monchel-sur-Canche		PE des Tambours	RD 340		
11	Depuis le GR 121 à proximité du bourg de Monchel-sur-Canche		PE des Tambours / Bonnières I	GR 121		
12	Depuis la RD 102 à proximité du domaine du château de Flers			RD 102		Château de Flers (MH 12)
13	Depuis la RD 102 au nord est du bourg de Flers		PE des Campagnes	RD 102	Bourg de Flamermont	
14	Depuis la RD 112 en sortie de Hautecôte		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive / Chat Huant / Campagnes	RD 112	Franges sud-ouest de Nuncq-Hautecôte	
15	Depuis les franges sud de Nuncq		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive / Chat Huant / Campagnes	RD 111	Franges sud de Nuncq-Hautecôte	
16	Depuis la RD 82 en sortie de Séricourt			RD 82	Franges sud de Séricourt	
17	Depuis la RD 339 en direction de Frévent depuis Bouret-sur-Canche			RD 339	Sortie ouest de Bouret-sur-Canche	

Figure 93 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages de l'aire d'étude rapprochée

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
18	Depuis la RD 114 à l'ouest du bourg de Villers-l'Hôpital		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive		Covisibilité avec le bourg de Bonnières	
19	Depuis la RD 114 en sortie ouest de Bonnières		PE de Longue Rive / Bonnières II	RD 114	Franges sud ouest de Bonnières	
20	Vue depuis les franges est de Villers-l'Hôpital		PE de Bonnières II		Franges nord est de Villers-l'Hôpital	
21	Depuis les franges nord de Villers l'Hopital				Franges nord ouest de Villers-l'Hôpital	
22	Depuis la RD 114 à l'ouest du bourg de Villers-l'Hôpital			RD 114		
23	Depuis la sortie est de Noeux-les-Auxi		PE de Longue Rive / Bonnières II		Franges est de Noeux les Auxi	
24	Depuis la RD 941 à proximité de la ferme de Mamur		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize			
25	Depuis la RD 116 eu sein du hameau de Boffles		PE de Bonnières II		Hameau de Boffles	
26	Depuis la RD 941, sur le plateau au nord de Boffles		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Barly / Longue Rive	RD 941		
27	Vue depuis les franges nord de Fortel-en-Artois		PE de Bonnières II		Franges nord de Fortel-en-Artois	Croix de grès, ou calvaire (MH 1)
28	Depuis la RD 340 à l'est de Boubers-sur-Canche				Franges est de Boubers-sur-Canche	
29	Depuis la RD 941 en sortie sud de Ligny-sur-Canche		PE de Bonnières I	RD 941		
30	Depuis les franges est de Ligny-sur-Canche		PE de Bonnières I		Franges est de Ligny-sur-Canche	Hétraie de Berry (Site protégé)
31	Depuis la RD 941 et les franges ouest de Frévent		PE de Bonnières I		Franges ouest de Frévent	
32	Depuis le GR 121 - GR Tour de la Blanche-d'Authie	Vallée de la Canche	PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize	GR 121		
33	Depuis le centre bourg de Frévent				Centre bourg de Frévent	Eglise de Frévent (MH 2)
34	Depuis les hauteurs de Montplaisir	Vallée de la Canche	PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Chat Huant		Covisibilité avec de Bourg de Frévent	
35	Depuis l'entrée du domaine de l'Abbaye de Cercamps				Franges est de Frévent	Abbaye de Cercamps (MH 3)
36	Depuis la véloroute entre Bonnières et Frévent		PE de Longue Rive / Bonnières I et II / Treize / Longue Rive	Véloroute		
37	Depuis la RD 115 en sortie nord ouest de Bonnières		PE de Bonnières I et II	RD 115	Sortie nord ouest de Bonnières	
38	Depuis le RD 115 à l'ouest de Fortel-en-Artois		PE de Bonnières I / Treize / Chat Huant	RD 115	Covisibilité avec de Bourg de Fortel	
38b	Depuis le RD 115 à l'ouest de Fortel-en-Artois		PE de Longue Rive / Bonnières II	RD 115	Covisibilité avec de Bourg de Fortel	
39	Depuis les franges est de Fortel-en-Artois		PE de Bonnières I / Treize / Chat Huant		Franges est de Fortel-en-Artois	
39b	Depuis les franges est de Fortel-en-Artois		PE de Longue Rive / Bonnières II		Franges est de Fortel-en-Artois	
40	Vue depuis Fortel-en-Artois				Bourg de Fortel-en-Artois	
40b	Vue depuis Fortel-en-Artois				Bourg de Fortel-en-Artois	

Figure 94 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages de l'aire d'étude immédiate

